

OFF
I52B52
C3/22

QUÉBEC

Ministère de l'Industrie et du Commerce

STATION DE BIOLOGIE MARINE

Grande-Rivière



Cahiers d'Information
No 22

5 MAR 1965

DISTRIBUTION DES CAPTURES COMMERCIALES
DE MORUE DANS LE GOLFE ST-LAURENT

1960 - 1962

par

Marcel Moussette

Station de Biologie marine, Grande-Rivière, Québec

F. D. McCracken

Office des Recherches sur les Pêcheries du Canada
St. Andrews, N.-B.

et

Alexandre Marcotte

Station de Biologie marine, Grande-Rivière, Québec

DÉCEMBRE 1964



N.B. Une version anglaise de ce travail a aussi été publiée dans "General Series Circular No. 44" - Fisheries Research Board of Canada, Biological Station, St. Andrews, N.B.

QUÉBEC

Ministère de l'Industrie et du Commerce

STATION DE BIOLOGIE MARINE

Grande-Rivière

Cahiers d'Information
No 22

DISTRIBUTION DES CAPTURES COMMERCIALES

DE MORUE DANS LE GOLFE ST-LAURENT

1960 - 1962

par

Marcel Moussette

Station de Biologie marine, Grande-Rivière, Québec

F. D. McCracken

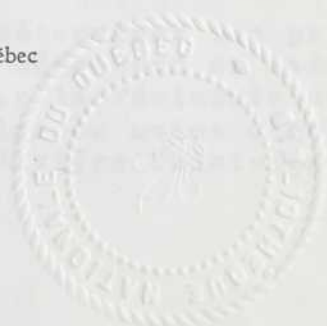
Office des Recherches sur les Pêcheries du Canada
St. Andrews, N.-B.

et

Alexandre Marcotte

Station de Biologie marine, Grande-Rivière, Québec

DÉCEMBRE 1964



QUÉBEC

Ministère de l'Industrie et du Commerce

STATION DE BIOLOGIE MARINE

Grande-Rivière

Cahiers d'Information

No 22



DISTRIBUTION DES CAPTIFES COMMERCIALES

DE NOUVEAU EN L'ÉTAT DE LAURENT

1952-1953

Manuel Monette

Station de Biologie marine, Grande-Rivière, Québec

F. D. MacGowan

Office de l'Industrie et du Commerce du Québec

Les données relatives à la distribution des captifs commerciaux de la station de biologie marine de Grande-Rivière, Québec, pour l'année 1952-1953, sont présentées dans ce rapport. Les données sont basées sur les observations effectuées par les biologistes de la station.

et

Alexandre Manette

Station de Biologie marine, Grande-Rivière, Québec



DECEMBRE 1954

OFF
IS2/BS2
C3/22

DISTRIBUTION DES CAPTURES COMMERCIALES DE MORUE

DANS LE GOLFE SAINT-LAURENT

1960 - 1962

Au cours des quinze dernières années, nous avons assisté à une intensification marquée de la pêche commerciale dans le golfe Saint-Laurent. La présence simultanée de nombreux bateaux sur les lieux de pêche et l'importance de leurs captures fournissent maintenant un échantillonnage géographique et saisonnier dont il est possible de tirer des conclusions utiles pour la pêche commerciale, notamment en ce qui regarde la distribution saisonnière des poissons de fond.

Les patrons de pêche des chalutiers des provinces de l'Atlantique (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile-du-Prince-Edouard et Québec) ont la bonne habitude de tenir un journal de bord de leurs captures. Y sont enregistrées la position en mer, la profondeur des fonds de pêche, la durée de chaque trait de chalut et les quantités prises. A l'aide de ces journaux de bord, qui nous ont été gracieusement fournis par l'Office des Recherches sur les Pêcheries du Canada (Biological Station, St. Andrews, N.-B.), et aussi des données statistiques compilées par le Bureau de la Statistique du Québec, nous avons tenté d'établir la distribution géographique mensuelle des captures et leur importance par région.

Dans l'appréciation de cette distribution, nous avons tenu compte des divisions adoptées par la Commission internationale sur les Pêcheries de l'Atlantique Nord-Ouest (ICNAF), mais nous avons senti de plus le besoin d'utiliser des subdivisions plus restreintes susceptibles de mieux faire ressortir les lieux de pêche. Nous avons donc divisé le golfe Saint-Laurent en aires rectangulaires ou "localités", où la largeur (longitude) est égale à vingt minutes et la hauteur (latitude) à trente minutes.

Pour chacun des mois, nous avons pris note du poids de Morue pêchée dans chacune de ces localités: chaque "25,000 livres" de Morue pêchée par les chalutiers dans une localité donnée était inscrit sur la carte au moyen d'un point rouge. Nous avons également tenu compte de la profondeur en tant qu'il fut possible de le faire, de sorte que, dans l'ensemble, on peut considérer que les points inscrits sur les cartes sont correctement situés par rapport aux lignes isobathes.

Grâce à ces données, nous avons pu déterminer les principaux lieux de pêche, qui s'étendent de la Côte-Nord du Saint-Laurent à l'Ile du Cap-Breton, en passant par la Péninsule de Gaspé. Sur la Côte-Nord apparaissent avec plus ou moins d'évidence des lieux de pêche comme Natashquan, Rivière Saint-Jean, Rivière-au-Tonnerre et Sept-Iles.

En Gaspésie, les lieux de pêche où l'on prend le plus de Morue, sont le banc des Américains, l'Ile Bonaventure et le banc de Miscou.

A l'Ile du Cap-Breton, les prises de Morue les plus considérables ont été enregistrées dans les localités situées près de Chéticamp, des caps Saint-Laurent et Nord, du Cap Smoky et Sydney Bight.

De plus, en comparant d'un mois à l'autre la distribution des captures de Morue, nous obtenons une image assez précise des migrations saisonnières de cette espèce dans la région que nous avons considérée. Nous avons remarqué qu'en décembre la Morue est capturée surtout sur les lieux de pêche situés autour de l'Ile du Cap-Breton. La pêche dans ces parages se poursuit avec plus ou moins d'intensité jusqu'en juin. Cependant, dès le mois de mai, on pêche la Morue sur les fonds de pêche gaspésien. De juillet à novembre, la Morue semble se concentrer dans la région nord-ouest du golfe.

Ces simples faits nous suggèrent avec évidence une migration printanière de la Morue vers le nord (Péninsule de Gaspé et Côte-Nord du Saint-Laurent) et un mouvement automnal vers le sud (Cap-Breton). D'autres faits pourraient aussi nous donner des indications sur la manière dont s'accomplissent ces migrations; mais, pour affirmer quoi que ce soit sur le sujet, il faudrait des données quantitatives plus précises et une analyse plus poussée.

La valeur de ces résultats est tempérée par les deux réserves suivantes: 1) il faut se souvenir qu'ils sont dérivés de données provenant de la pêche commerciale et que celle-ci est constamment soumise à des influences psychologiques, géographiques ou météorologiques. Il reste évidemment juste de penser que, dans l'ensemble, le pêcheur suit le poisson, qu'il recherche les endroits où il peut en capturer le plus; 2) il nous faut également souligner le fréquent manque de précision des journaux de bord: position imprécise, enregistrement du seul poids global de capture, sans mention des espèces présentes et de leur proportion dans le tout. Cette omission nous a amenés à procéder par déduction, en nous basant par exemple sur les journaux de bord d'autres pêcheurs plus exacts.

Des données sur le tonnage des chalutiers et les habitudes de leurs capitaines pourraient être de précieux atouts dans l'interprétation de ces données. Avec des renseignements plus complets, nous pourrions pousser plus avant nos interprétations et obtenir des éclaircissements supplémentaires sur certains phénomènes écologiques, comme les migrations verticales de la Morue, et l'abondance relative des diverses espèces de poisson.

Ce travail a été préparé en collaboration. Y ont participé: la Station biologique de St. Andrews (N.-B.) et le Service de l'Economique, du Ministère des Pêcheries du Canada; le Ministère des Pêcheries des provinces du Nouveau-Brunswick et de l'Ile-du-Prince-Edouard; la Station de Biologie marine de Grande-Rivière et le Bureau de la Statistique, du Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec.

Nous devons souligner la collaboration des pêcheurs, qui nous ont transmis leur journal de bord, et du personnel chargé de la collection de ces données; nous leur en exprimons notre reconnaissance.



Éditions de la Commission des Pêcheries du Québec

Service de la Pêche et de l'Aquaculture

Québec

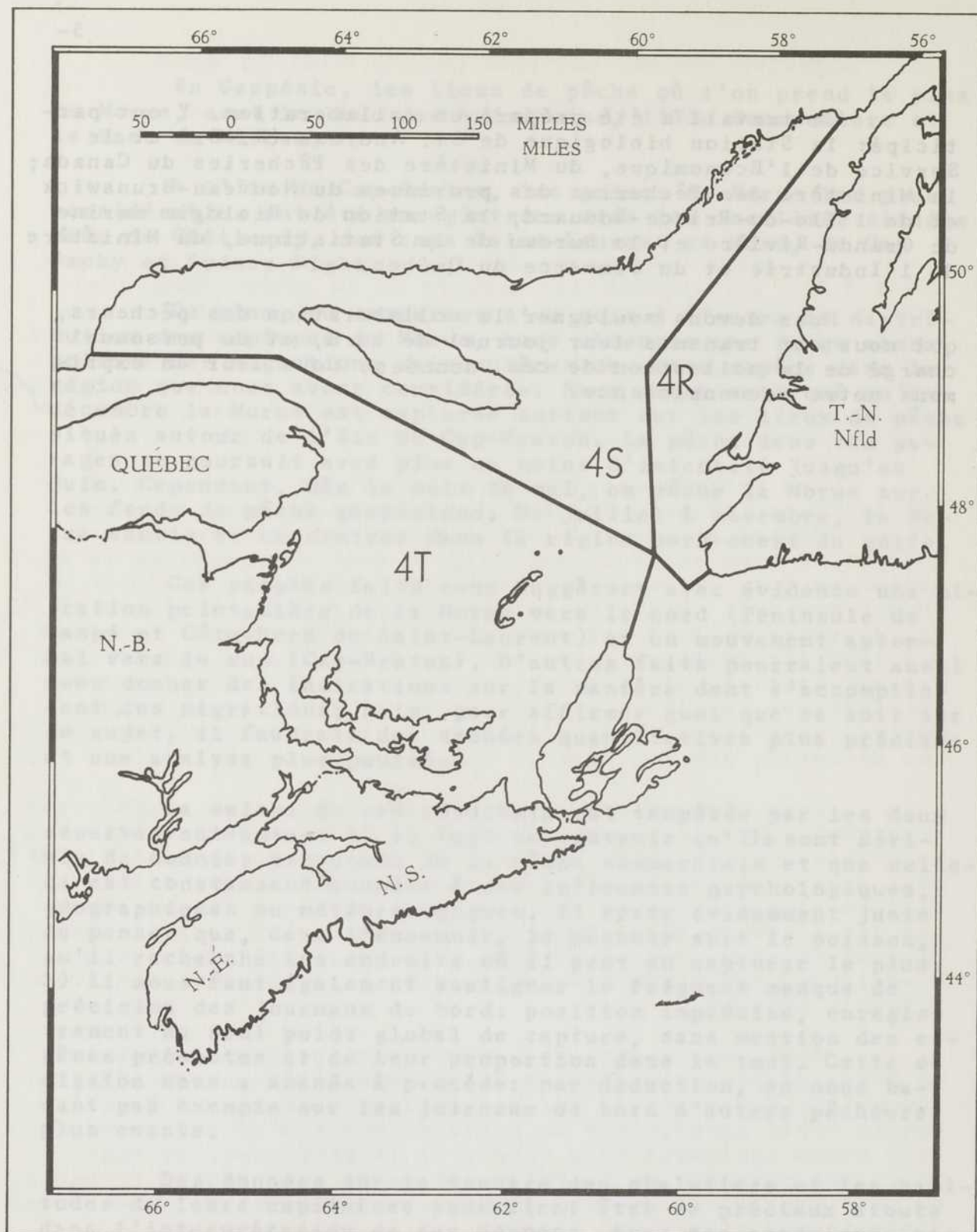


Figure 1. - Subdivisions établies par la Commission Internationale des Pêcheries pour l'Atlantique Nord-Ouest.

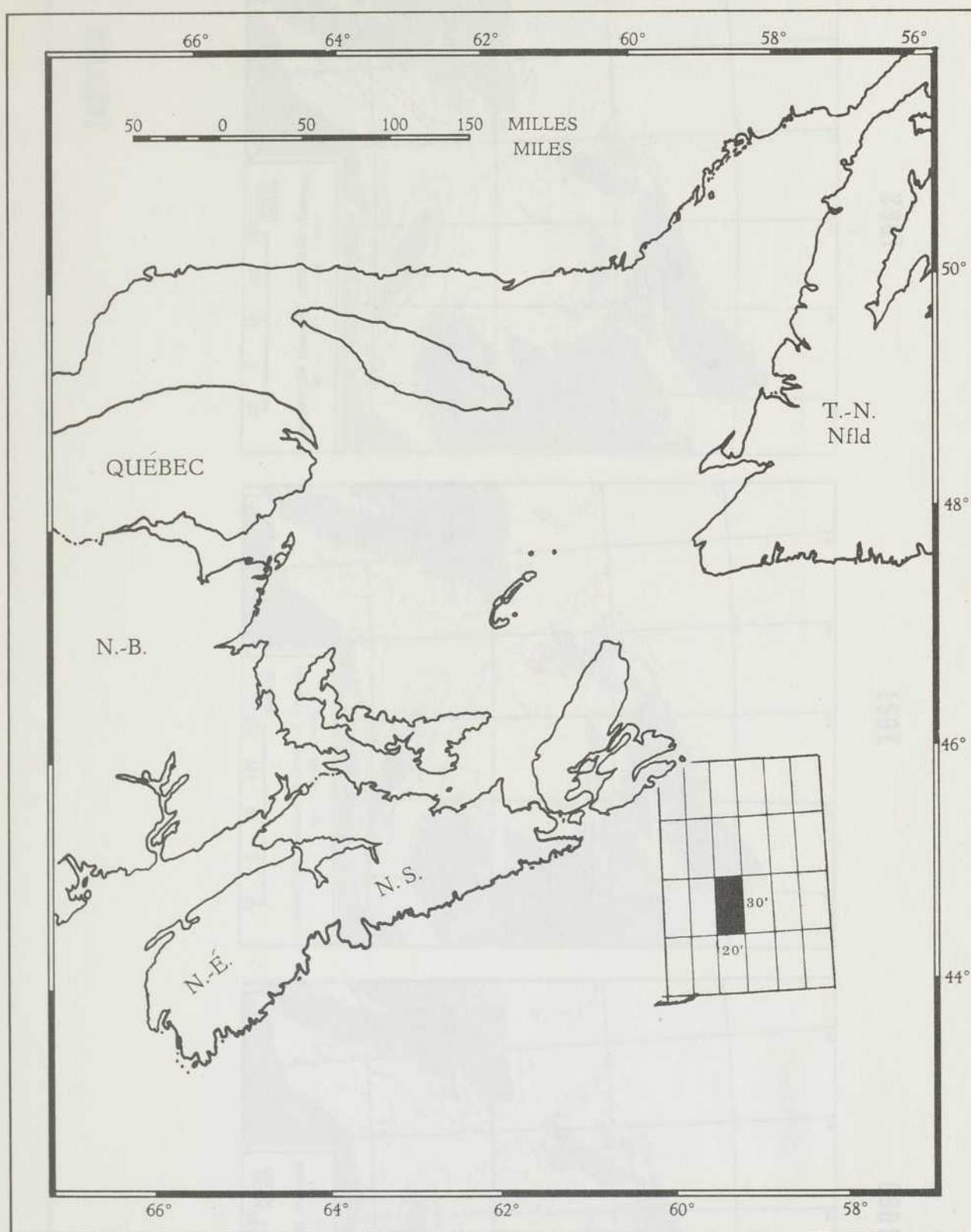
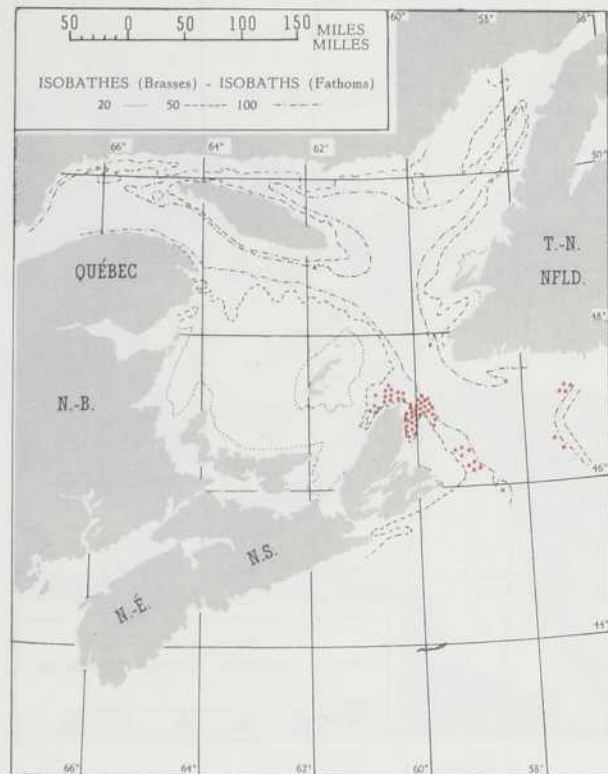


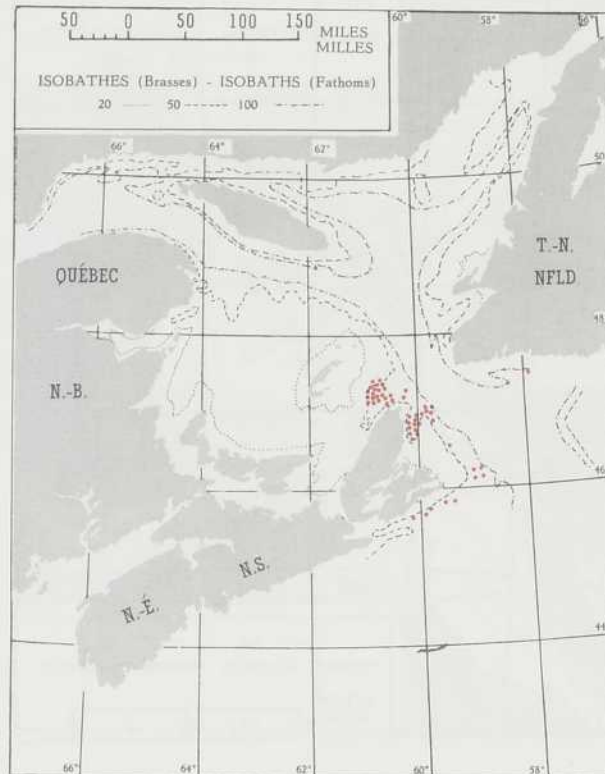
Figure 2. - En noir, la surface occupée par une localité.

JANUARY

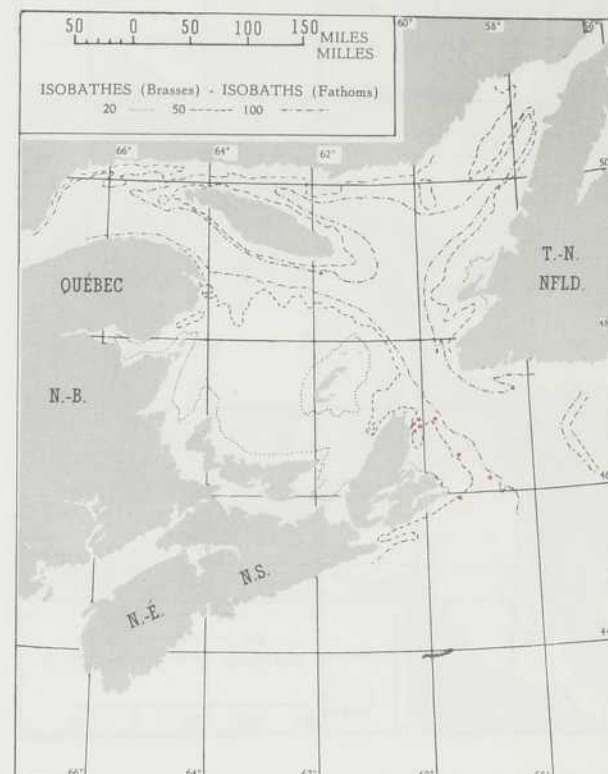
JANVIER



1960



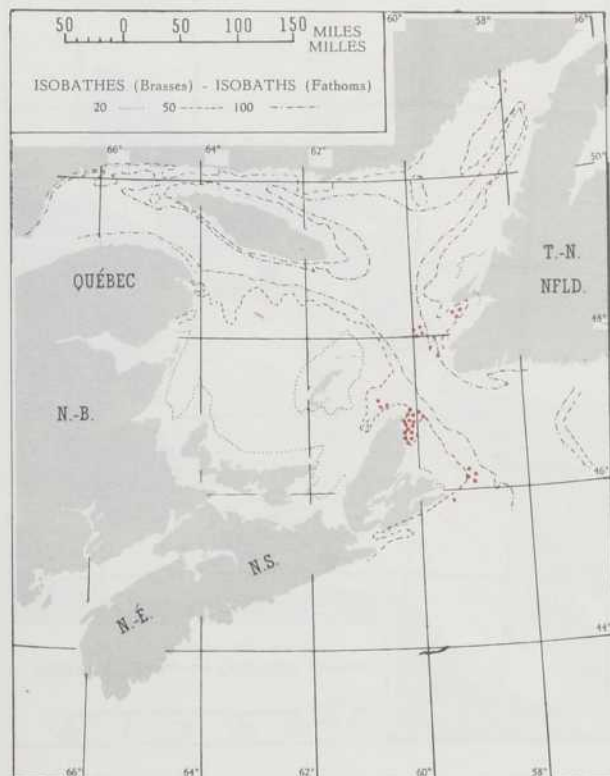
1961



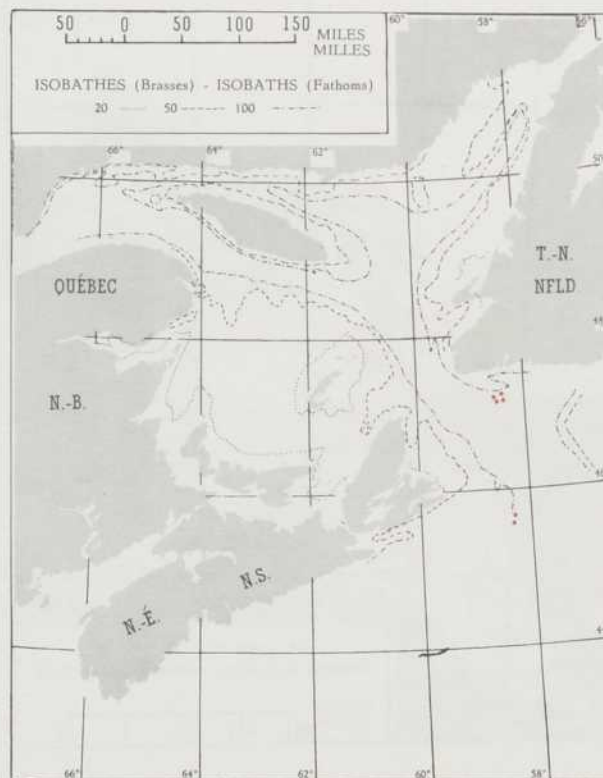
1962

FEBRUARY

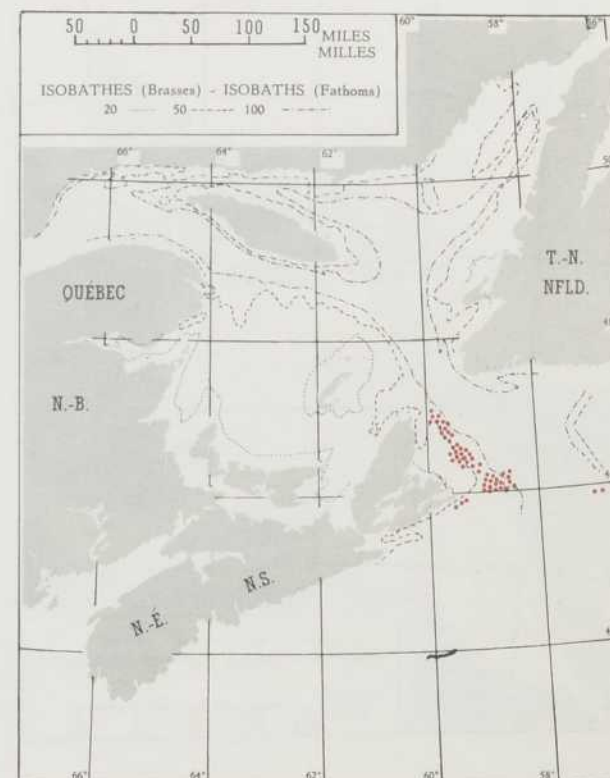
FÉVRIER



1960



1961



1962

MARCH

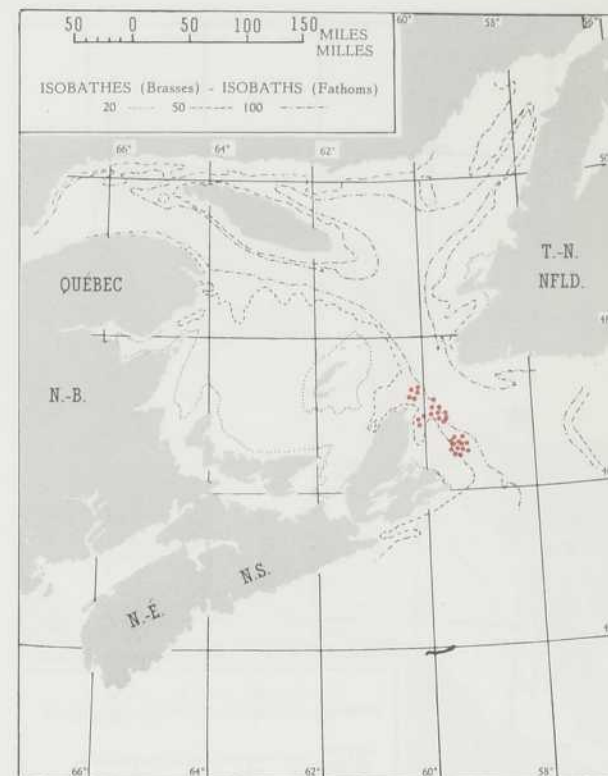
MARS



1960



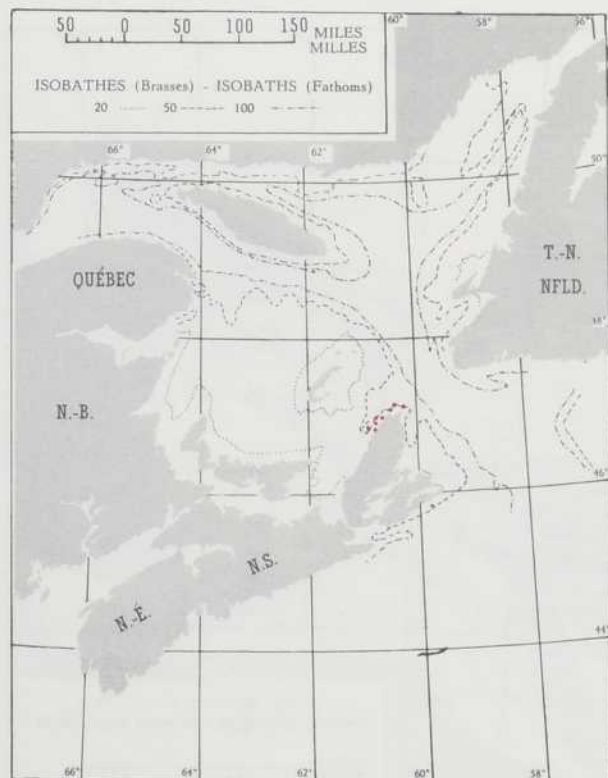
1961



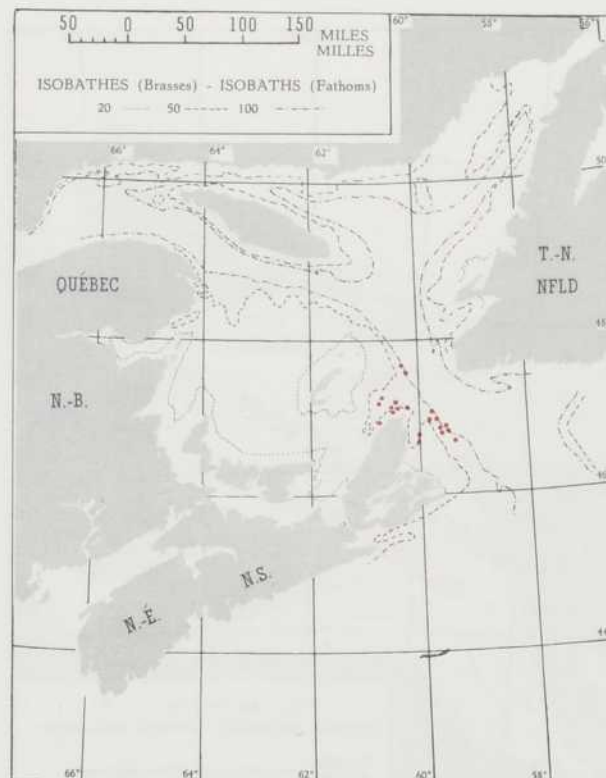
1962

APRIL

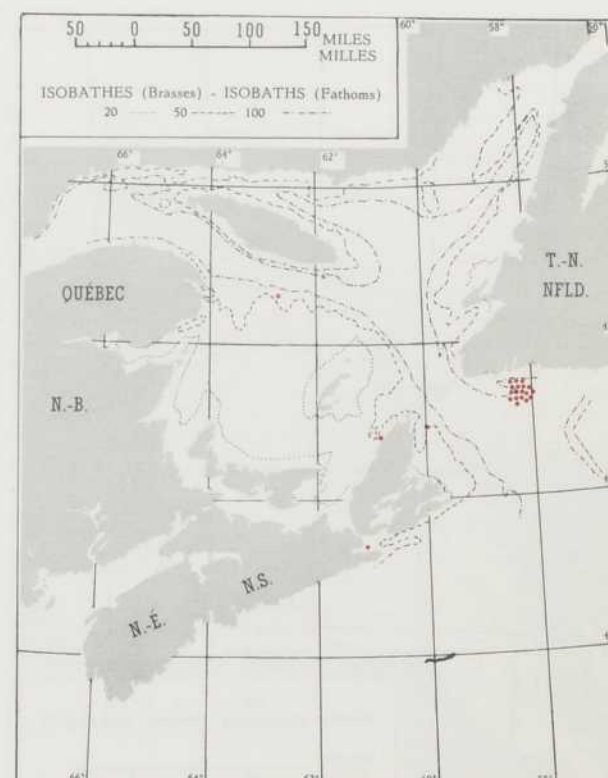
AVRIL



1960



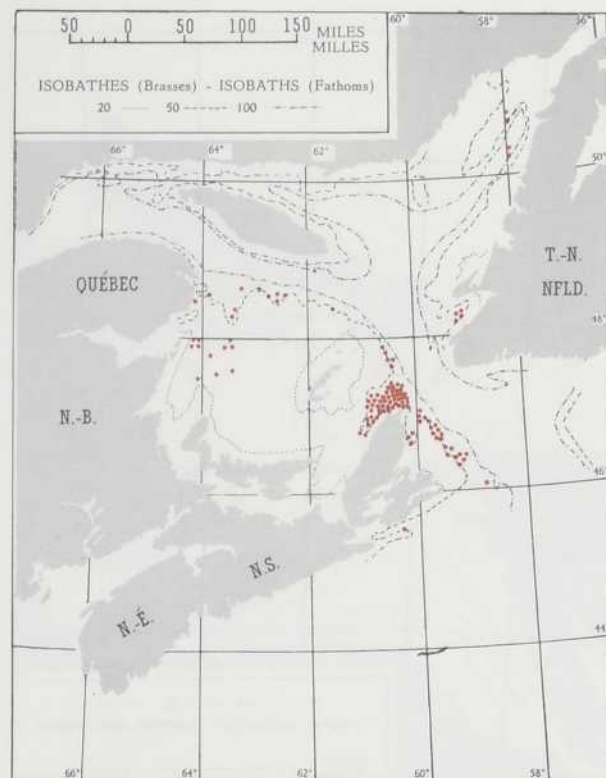
1961



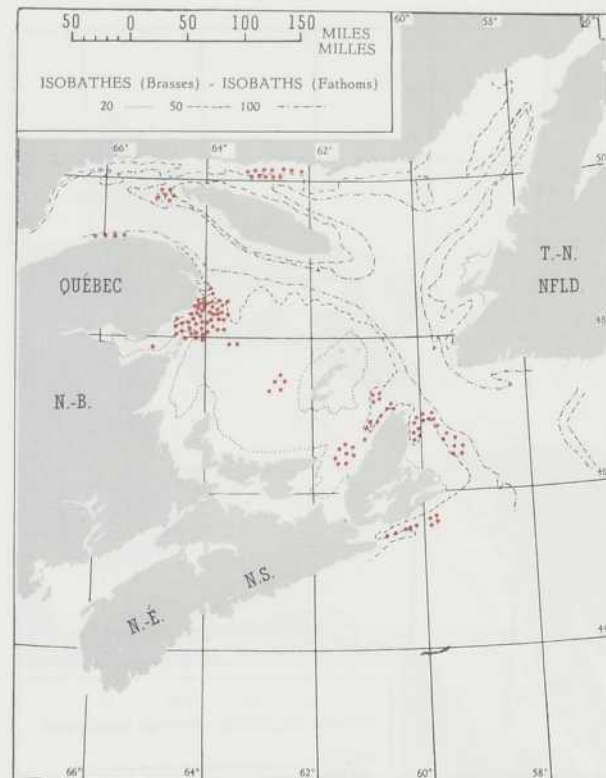
1962

MAY

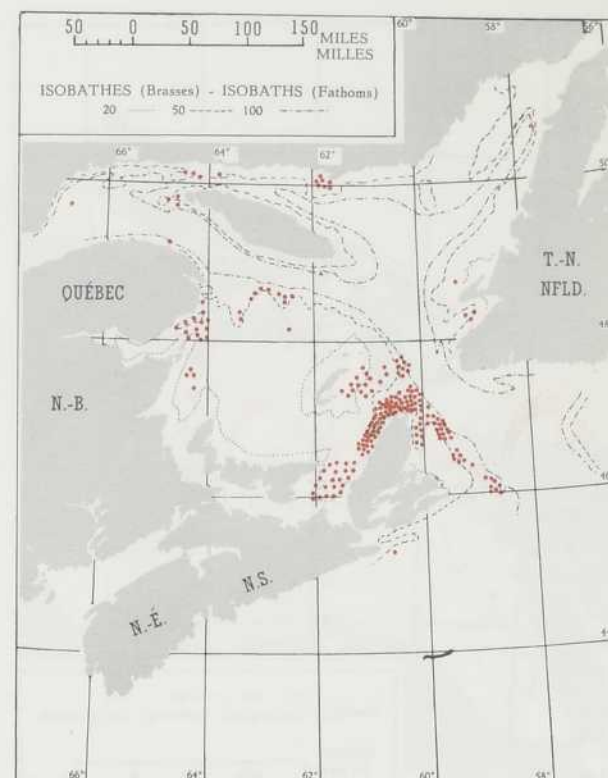
MAI



1960



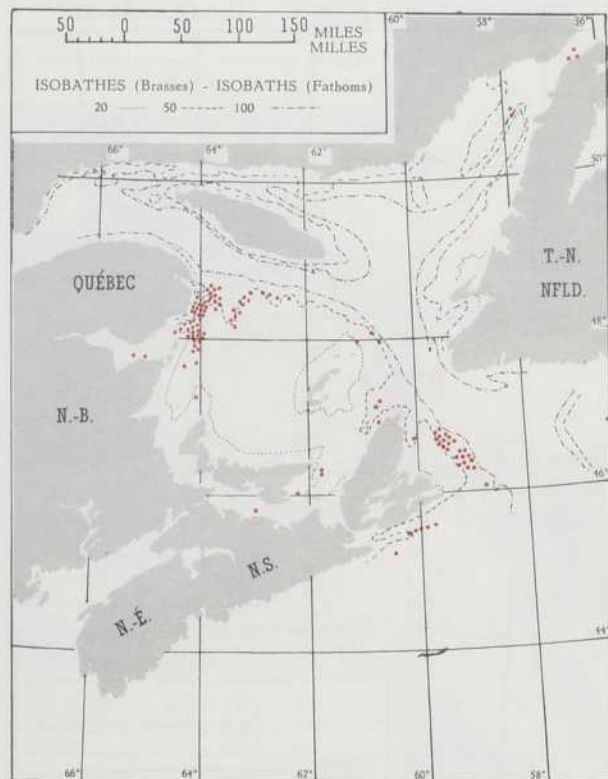
1961



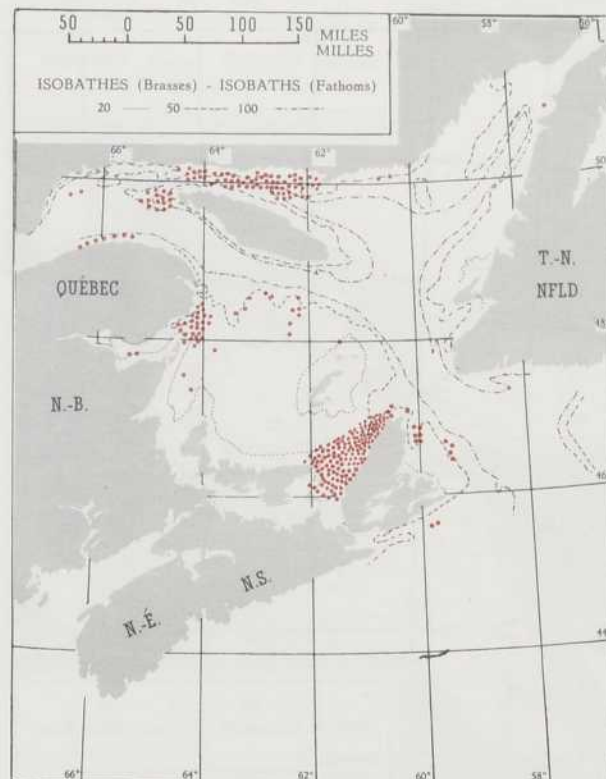
1962

JUNE

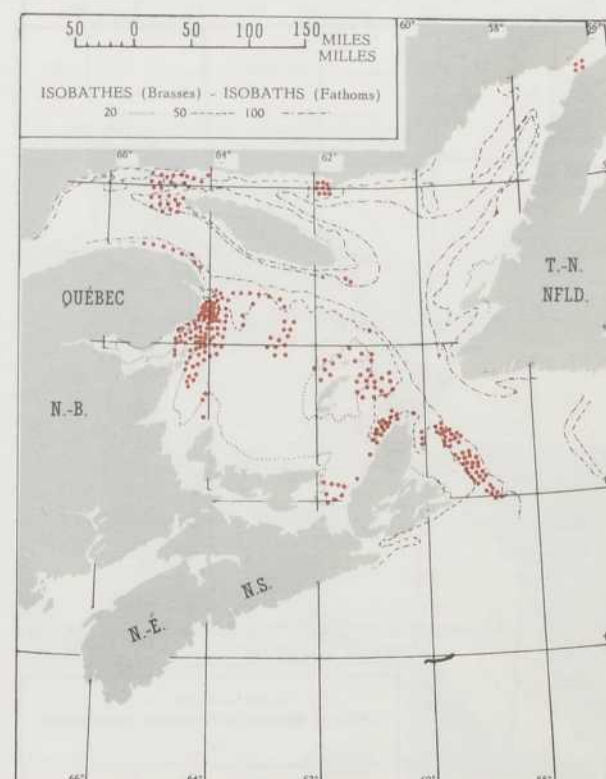
JUIN



1960



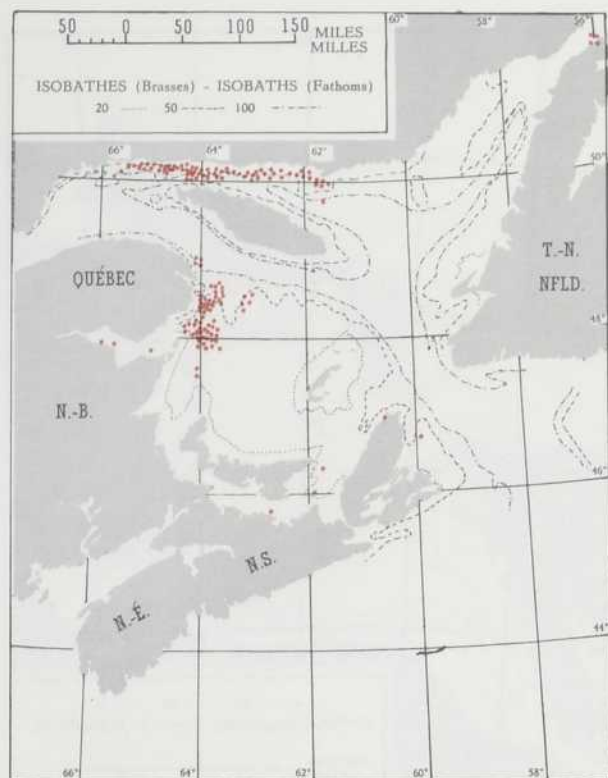
1961



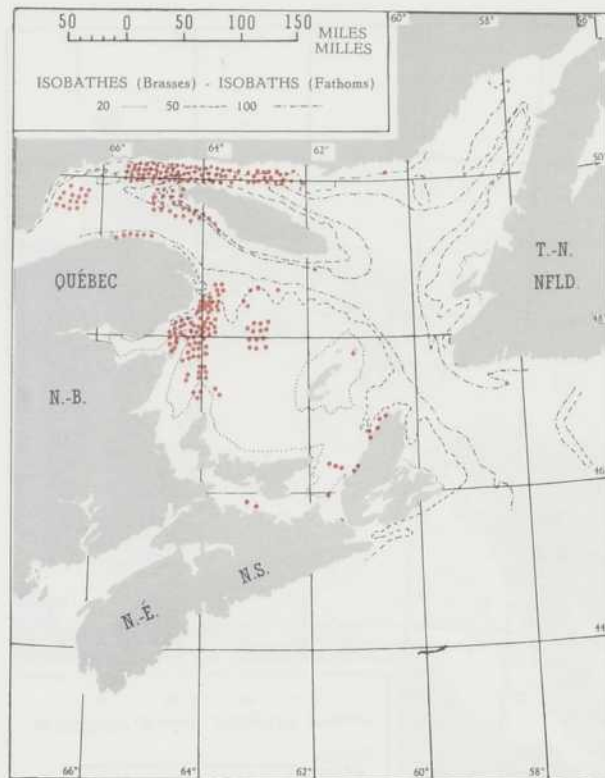
1962

JULY

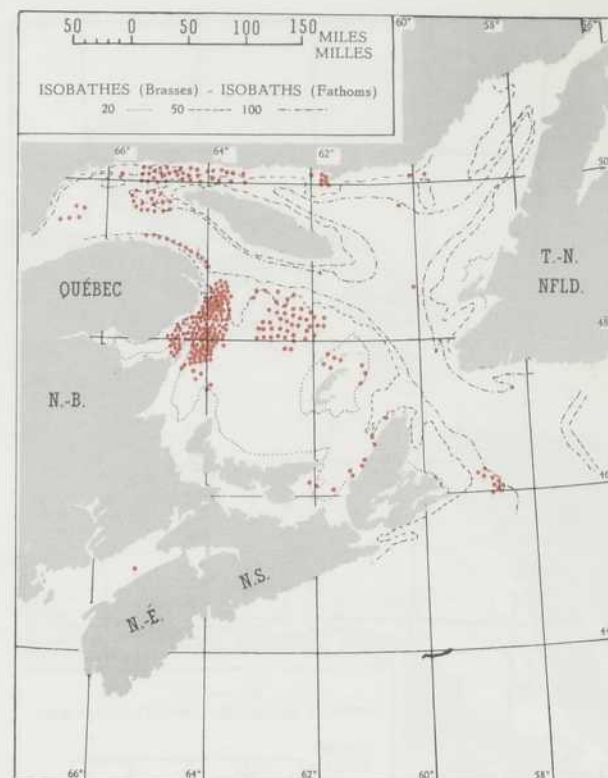
JUILLET



1960



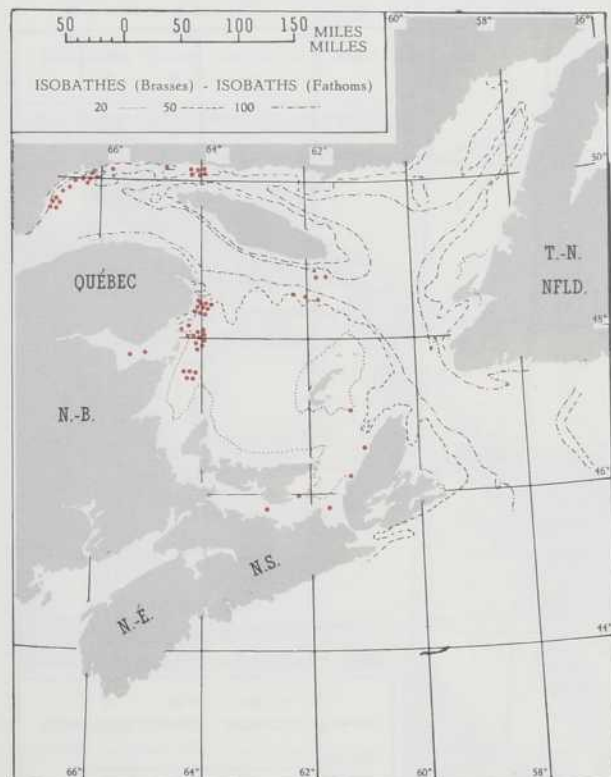
1961



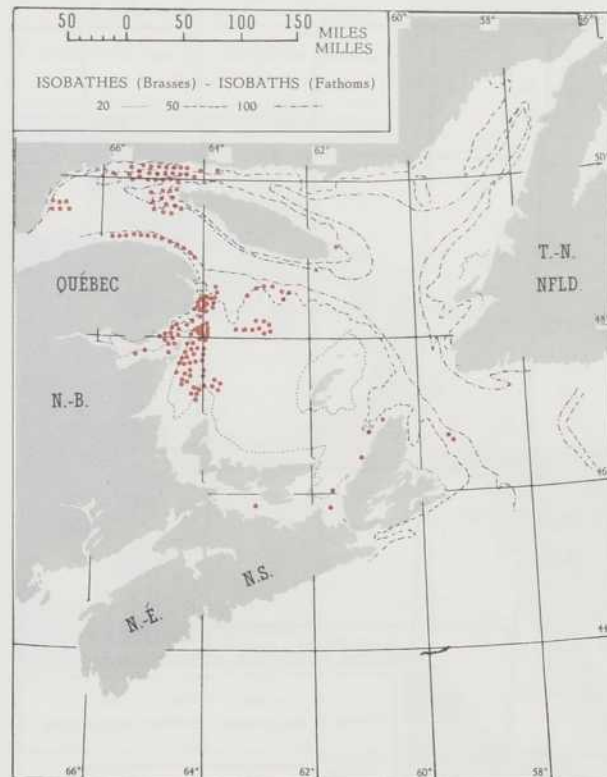
1962

AUGUST

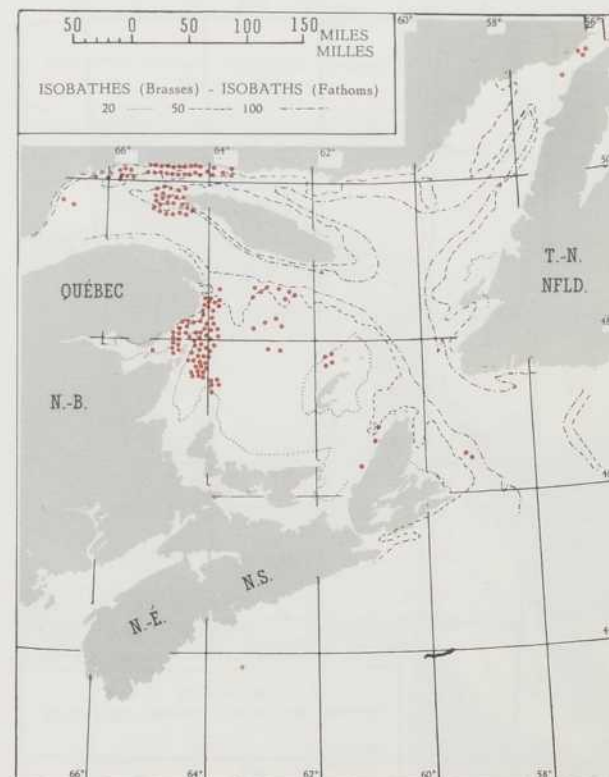
AOÛT



1960



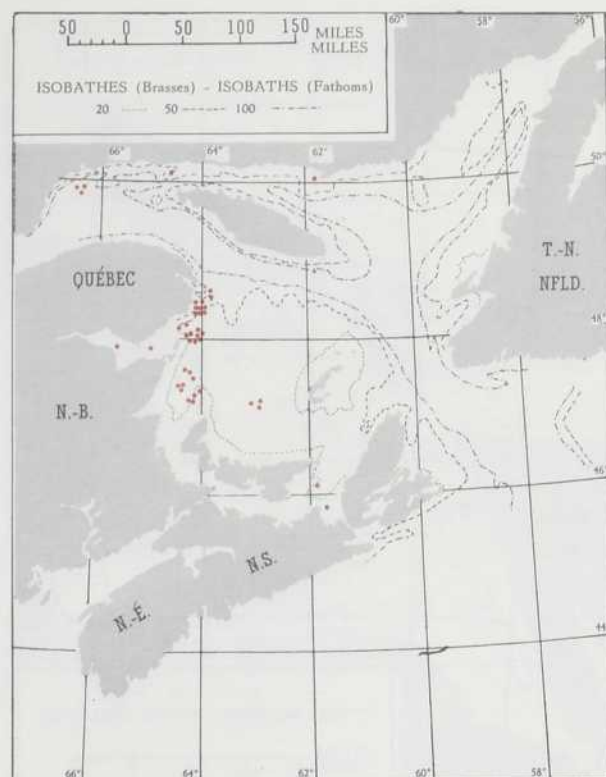
1961



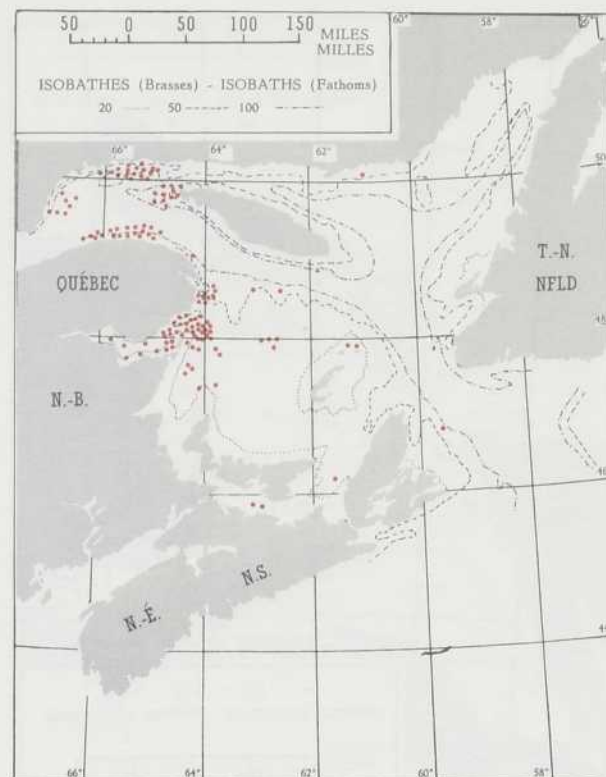
1962

SEPTEMBER

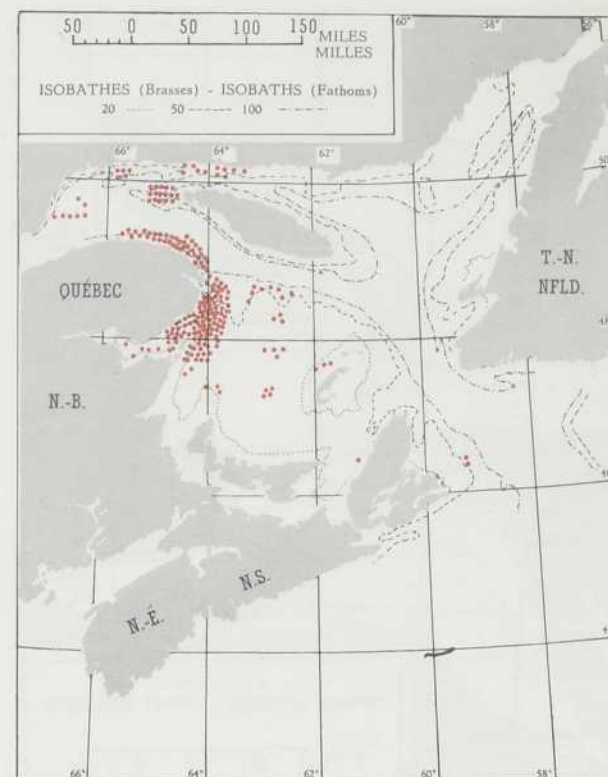
SEPTEMBRE



1960



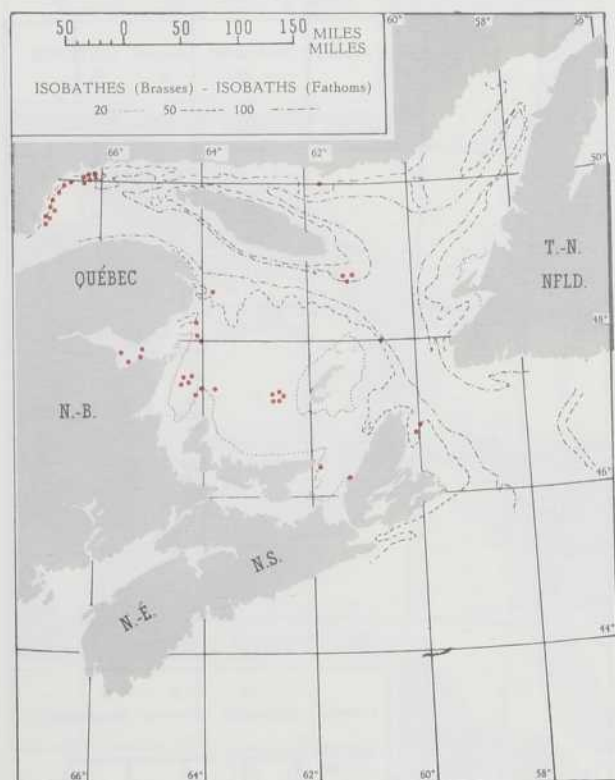
1961



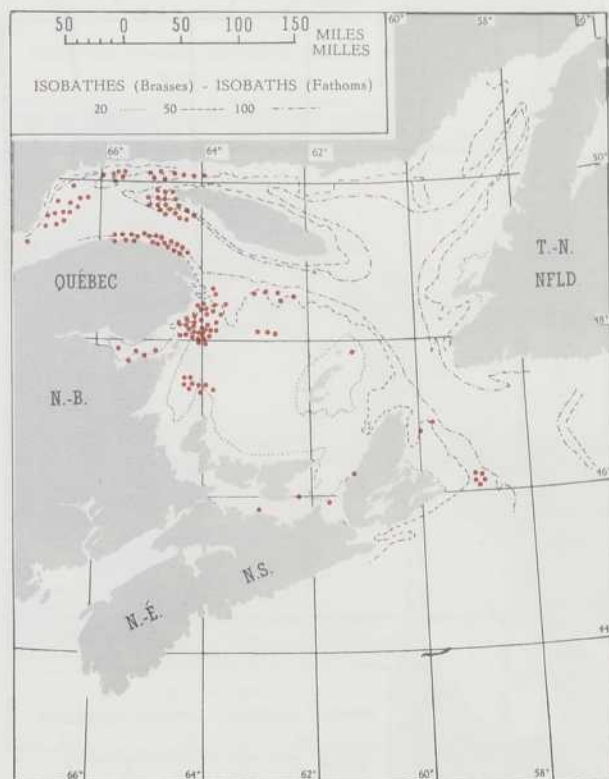
1962

OCTOBER

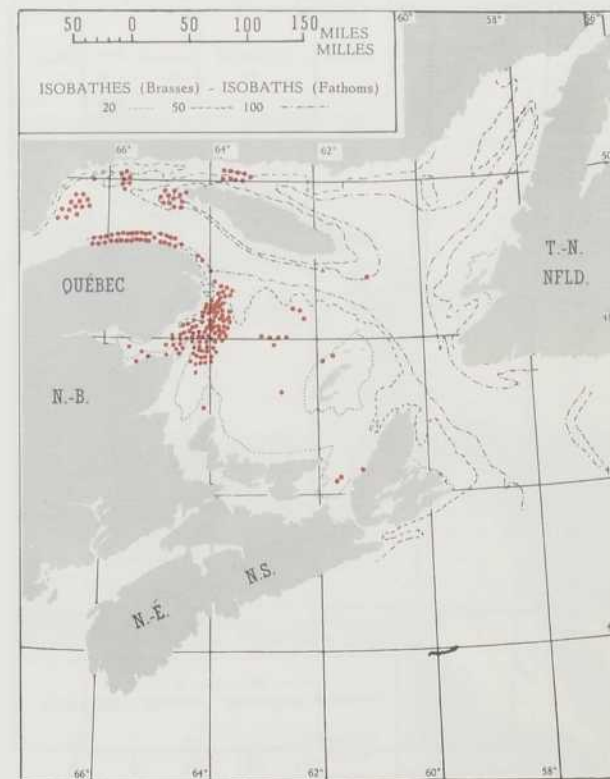
OCTOBRE



1960



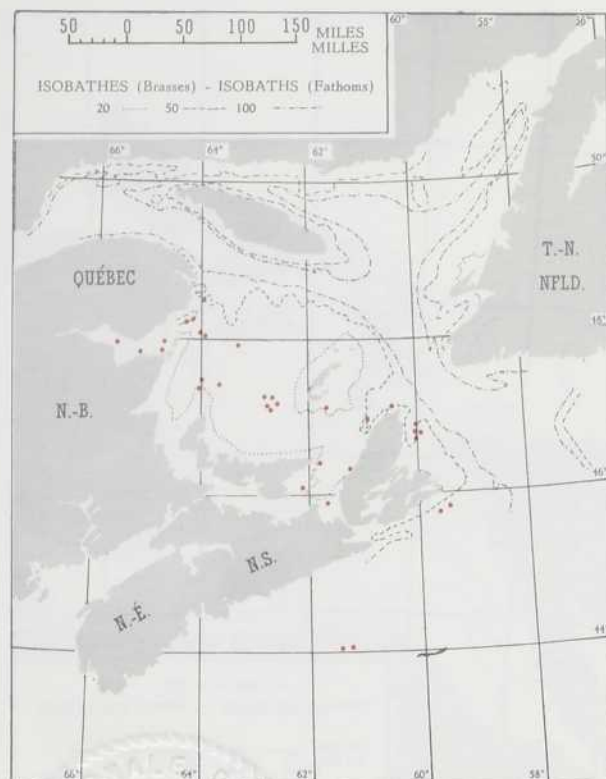
1961



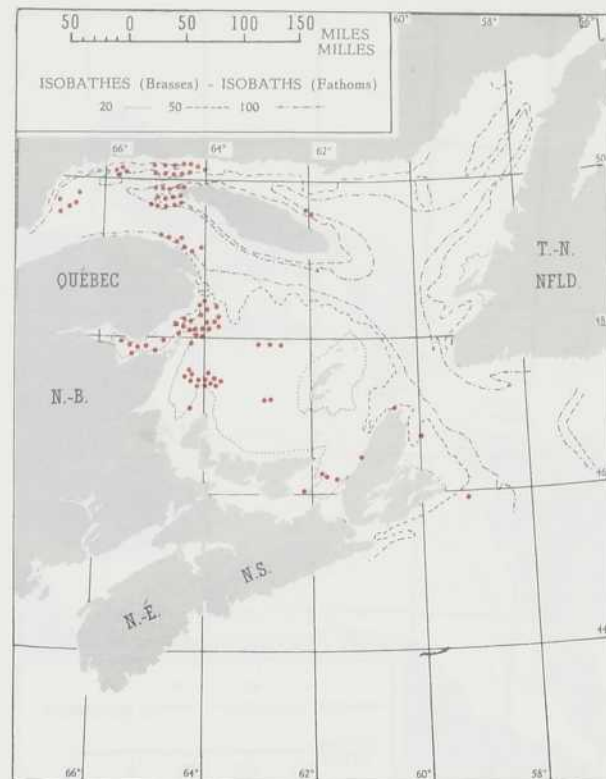
1962

NOVEMBER

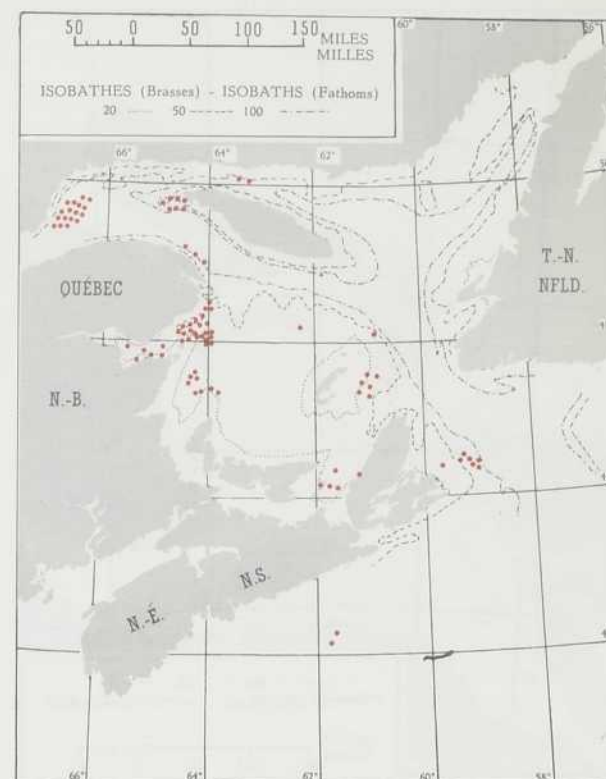
NOVEMBRE



1960



1961

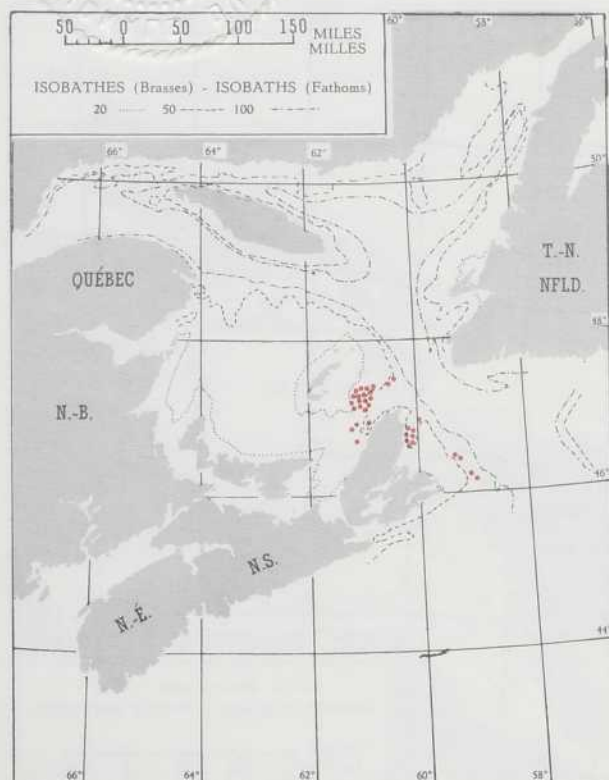


1962

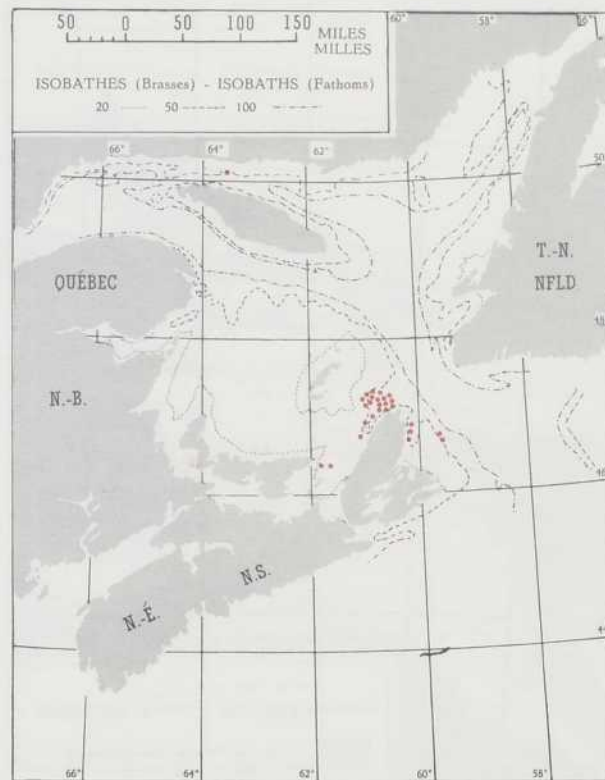
NOVEMBRE

DECEMBER

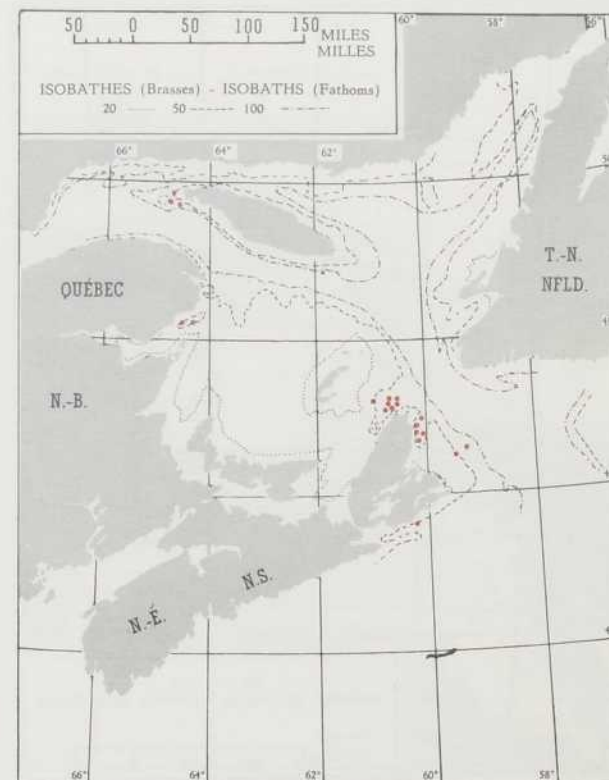
DÉCEMBRE



1960



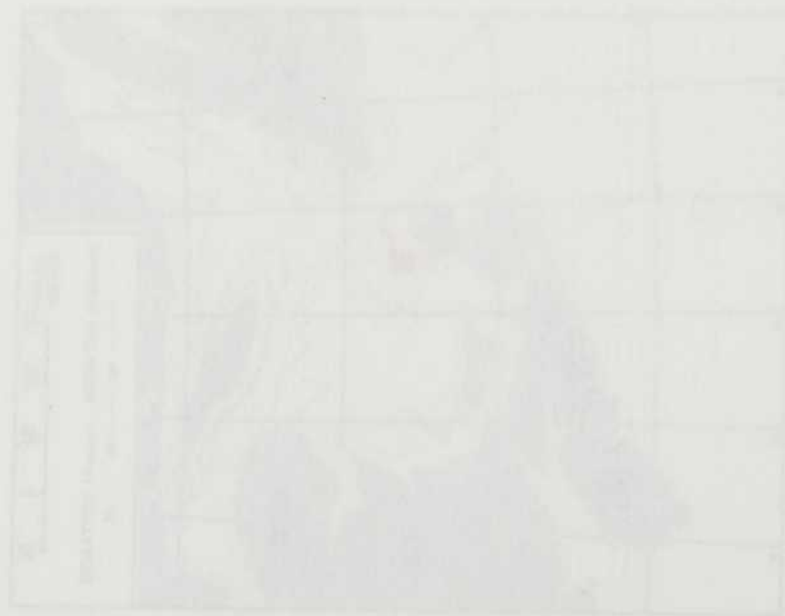
1961



1962



DECEMBER



1960

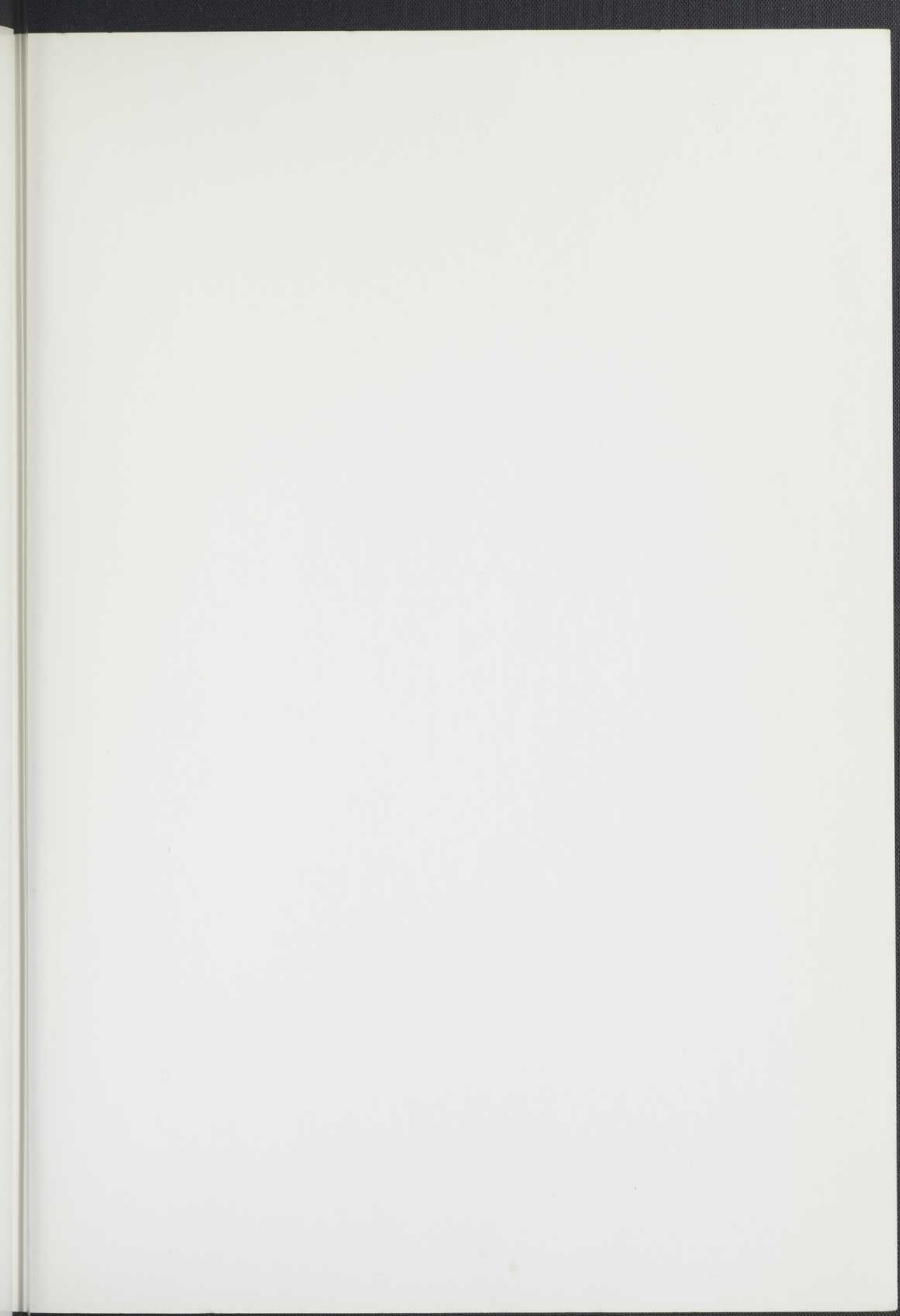


1961



1962

DECEMBER



BNQ



000 166 501